

B.1741.5.9

le noeuft du mois de may de l'anne mil sept cent
quarante et un est né et le meme jour fut baptisé par
moy curé soussigné marie antoinete pichon fille legitime
de jacques andré (manouvrier dmrant dans cette paroisse)
et d'anne francoise hausoulier, le parrain a été jean
charles hausoulier oncle du dit enfant dmrant dans la
paroisse d'etreen faisant le metier de charon et étant a
marier, et la maraine a été marie antoinete demolon
qui ont signé avec moy le jour, mois, et an que dessus
excepté la maraine qui a mit sa marque ordinaire aiant
declaré ne scavoir écrire de ce interpellé
Jean charle housoulex
marque + de marie
antoinete demolon
jacques andré pichon A. f. b. Kindt pretre

B.1741.5.9

le noeuft du mois de may de l'anne mil sept cent
quarante et un est né et le meme jour fut baptisé par
moy curé soussigné marie antoinete pichon fille legitime
de jacques andré (manouvrier dmrant dans cette paroisse)
et d'anne francoise hausoulier , le parain a été jean
charles hausoulier oncle du dit enfant dmrant dans la
paroisse d'etreen faisant le metier de charon et étant a
marier , et la maraine a été marie antoinete demolon
qui ont signé avec moy le jour , mois , et an que dessus
excepté la maraine qui a mit sa marque ordinaire aiant
declaré ne scavoir écrire de ce interpellé

jean charle housoulex

marque + de marie

antoinete demolon

jacques andré pichon

A. f. b. Kindt pretre